



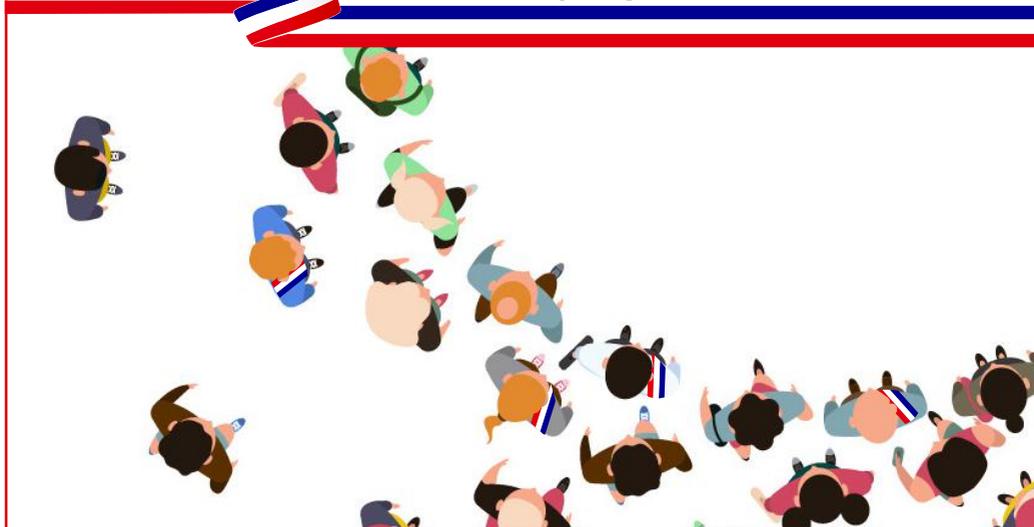
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA CONVENTION NATIONALE
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

7.11.2023





À QUOI ÇA SERT ?

La Convention réunira des élus locaux pour qu'ils puissent donner leur avis sur un certain nombre de pistes et d'idées que le Gouvernement et les associations nationales d'élus ont déjà identifiées. Ce sera aussi et surtout l'occasion pour les élus de faire part de leurs idées et de leurs solutions pour améliorer les conditions d'exercice de leurs mandats. Le Gouvernement a besoin de ces idées pour construire le plan d'actions qu'il souhaite porter avec vous !

QU'EST-CE QUE LA CNDL ?

Les conditions d'exercice des mandats locaux sont une préoccupation forte du Gouvernement : permettre aux élus locaux d'exercer leurs missions est un enjeu pour la vie de notre démocratie locale. Pour y travailler, le Gouvernement a besoin de consulter largement les élus locaux sur les solutions et les mesures à prendre. Il le fait régulièrement via les associations d'élus, mais Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a également souhaité en réunir un certain nombre à l'occasion d'une Convention nationale de la démocratie locale le 7 novembre.



COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

Le 7 novembre prochain, des représentants des communes, des intercommunalités, des départements et des régions se réuniront à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI de Paris).

Ils participeront à des ateliers relatifs au statut de l'élu (articulation du mandat et de la vie professionnelle, indemnités, régime social et de retraites, formation...), au fonctionnement des collectivités (fonctionnement du conseil municipal et de la mairie, de l'intercommunalité...) et à la simplification de l'action locale.



Les modalités pratiques seront également communiquées aux participants prochainement.

QUEL EST LE PROGRAMME PRÉVISIONNEL ?

Le programme prévisionnel de la Convention est le suivant :

- **À partir de 8h30** : Accueil
- **9h** : Mots d'accueil
- **9h30** : Présentation par le CEVIPOF sur l'état de la démocratie locale en 2023
- **10h** : Démarrage des ateliers de travail du matin
- **12h** : Fin des ateliers de travail du matin
- **Jusqu'à 13h30** : Déjeuner (sur place)
- **13h30** : Démarrage des ateliers de travail de l'après midi
- **15h30** : Fin des ateliers de travail de l'après-midi et début de la synthèse/restitution
- **17h30** : Fin des travaux

COMMENT ACCÉDER AU LIEU ?

Adresse de la CCI Paris : 27 avenue de Friedland, 75008 Paris

Station de métro proche :

- Georges V (Ligne 1)
- Charles de Gaulle - Étoile (Ligne 1, Ligne 2, Ligne 6, RER A)
- Saint-Philippe-du-Roule (Ligne 9)

Depuis la Gare de Lyon/Gare de Bercy (~25min) :

- RER A jusqu'à Charles de Gaulle - Étoile
- Ligne 1 dans le sens La Défense jusqu'à Georges V

Depuis la Gare de l'Est (~25min) :

- Ligne 4 (direction Bagneux) jusqu'à Châtelet puis Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à Georges V
- Ligne 7 (direction Villejuif/Ivry) jusqu'à Palais Royal - Musée du Louvre puis Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à Georges V

Depuis la Gare du Nord (~25/30min) :

- RER B jusqu'à Châtelet puis RER A jusqu'à Charles de Gaulle - Étoile
- RER D jusqu'à Châtelet puis RER A jusqu'à Charles de Gaulle - Étoile
- Ligne 4 (direction Bagneux) jusqu'à Châtelet puis Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à Georges V

Depuis la Gare Montparnasse (~25/30min) :

- Ligne 6 (direction Étoile) jusqu'à Charles de Gaulle - Étoile
- Ligne 13 (direction Asnières/Saint-Denis) jusqu'à Champs-Élysées Clemenceau puis Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à Georges V

Depuis la Gare d'Austerlitz (~30min) :

- Prendre la Ligne 10 (direction Boulogne) jusqu'à Jussieu puis la Ligne 7 (direction Villejuif/Ivry) jusqu'à l'arrêt Palais Royal - Musée du Louvre, puis prendre la Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à l'arrêt Georges V
- Marcher jusqu'à la Gare de Lyon (10min) puis voir ci-dessus

Depuis la Gare Saint-Lazare (~20min) :

- Ligne 13 (direction Châtillon) jusqu'à Champs-Élysées - Clemenceau puis Ligne 1 (direction La Défense) jusqu'à Georges V
- Ligne 9 (direction Pont-de-Sèvres) jusqu'à Saint-Philippe-du-Roule

Contact :

sec.dircabmindel@collectivites-territoriales.gouv.fr
